



Problème avec un garage après un prêt de véhicule

Par **benjinou34**, le **03/06/2009** à **09:30**

Bonjour,

je viens sur ce forum aujourd'hui pour essayer d'avoir un aperçu de ce qui peut m'arriver, et de ce que je peu faire.

Il y a peu, un garage ma prête une voiture. Donc signature d'une attestation de prés.... je par ensuite avec la voiture. Le dimanche sur un parking, la voiture file tous droit je prend le trottoir... il y a des dégât, donc comme prévu dans le contrat je prend mes responsabilité, et prend en charge la totalité des réparation.

La voiture est complètement réparé et est retourné au garage, mais maintenant le vendeur veux que je trouve un solution pour que le véhicule soit vendu au plus vite. Car apparemment c'était un véhicule en dépôt vente.... Le propriétaire me menace de porter plainte contre moi et contre le garage, le garage me laisse des message en me disant que je vais avoir des gros ennuis....

Pour moi je n'est plus rien a voire dans l'histoire car dans le contrat il est mentionné :

- "1) je m'engage à régler toutes les infractions au code de la route,
- 2) je serai le seul responsable vis-à-vis des tiers et contraventions
- 3) en cas d'accident ou de dégâts j'assumerai le montant des frais occasionnés
- 4) j'ai constaté que le véhicule était en état et je m'engage a le restituer pareillement
- 5) si la période est conséquente, j'assumerai l'entretien courant de cette voiture
- 6) je restituerai le véhicule avec un niveau de carburant identique"

à aucun moment il est écrit que je dois acheter, ou trouvé un acheteur pour cette voiture.

Que dois-je faire ?

Que peut-il m'arriver?

en espérant que l'un de vous puisse m'aider, je vous remercie d'avance

Benjamin JONCOURT